



RENCONTRE
ENTRE LES REPRESENTANTS DES USAGERS
ET
L'ANTENNE NORD – PAS DE CALAIS DU CCLIN PARIS NORD
LE 31 JANVIER 2008 A 14H30

Amphithéâtre Villemin
Hôpital CALMETTE

CHRU de Lille

Antenne Régionale Nord Pas de Calais - CCLIN Paris Nord

CHRU de LILLE - hôpital Calmette - pavillon Christiaens
bd du Professeur Jules Leclerc- 59037 Lille Cedex

Tel : +33 (0)3 20 44 69 57, Fax : +33 (0)3 20 44 49 42, e-mail : k-blanckaert@chru-lille.fr

Madame le Docteur Blanckaert accueille les nombreux participants et présente les différents intervenants et les thèmes qui seront abordés dans l'après-midi. Les interventions seront mises en annexes au compte-rendu.

1. Dispositif actuel en matière de lutte contre les infections nosocomiales et la place de l'utilisateur dans la lutte contre les infections nosocomiales

Valérie Drouvot – Dr Laetitia MAY

Direction Générale de la santé /

Direction de l'hospitalisation et de l'organisation des soins - Cellule Infections nosocomiales

2. Comment interpréter l'enquête de prévalence ?

Isabelle Poujol

InVS DMI/NOA

3. Tableaux de bord des infections nosocomiales – expérience du CHRU de Lille dans la restitution des indicateurs aux services

Dr B. Grandbastien

Service de Gestion du Risque Infectieux et des Vigilances (SGRIVI) – CHRU de LILLE

A la fin de chaque communication, un temps de parole est donné aux participants.

Q : le délai pour la restitution des résultats de l'ICALIN n'est-il pas un peu long ?

R : bientôt, les données seront enregistrées directement sur le web pour réduire le temps de réponse des résultats

www.icalin.sante.gouv.fr

Q : les établissements psychiatriques n'ont-ils pas des observations particulières ?

R : tous les établissements se comparent en fonction de leur catégorie. L'activité d'une institution psychiatrique peut être comparée avec les 288 établissements psychiatriques existants en France.

Q : qu'en est-il de la coopération transfrontalière dans le domaine de la surveillance des infections nosocomiales

R : la France est le 1^{er} pays à présenter ce genre de résultat, le réseau européen essaye de récupérer des données de la part des pays européens pour ainsi établir une même méthode de surveillance.

Q : comment les usagers peuvent-ils faire remonter les besoins, leurs réflexions ?

R : il n'y a pas d'écrit réglementaire, mais la démarche aujourd'hui est de faire remonter les réflexions des usagers au niveau national par l'intermédiaire des Antennes régionales des CCLIN qui aviseront les Tutelles concernées.

Expérience :

Un représentant des usagers de l'association UFC Que Choisir fait remonter les différentes informations lors des réunions et l'association édite 4 journaux par an.

Des numéros téléphoniques sont à la disposition des usagers : info nosocomiale N°

0 810 455 455 ou 0 820 033 0333

www.infonosocomiale.com

Q : quelles sont les recommandations, conseils donnés par l'OMS sur la prévention des infections nosocomiales ?

R : le 23 mai, la France signera une charte d'engagement auprès de l'OMS, pour la sécurité des patients et pour des soins propres

Q : lors d'une observation d'une « non pratique », comment faire remonter cette observation ?

R : en fin d'hospitalisation, il ne faut pas hésiter à remplir le questionnaire de sortie et à rédiger un courrier au directeur d'établissement.

Les commissions des relations avec les usagers et de la qualité de la prise en charge (CRUQ) permettent de discuter des problèmes rencontrés en hospitalisation.

Q : la solution hydro - alcoolique (SHA) semble généralisée pour le personnel mais qu'en est il au niveau des médecins ?

R : il y a 2 ans, l'enquête du CCLIN Paris Nord montrait que les médecins n'aimaient pas effectuer un lavage des mains dans les chambres, mais 0 80% ils observaient une meilleure hygiène des mains avec une solution hydro alcoolique

Q : que dire du risque infectieux en dehors des établissements de santé ?

R : pour prévenir les infections associées aux soins, il existe des recommandations sur la prévention croisée, une politique de réseaux (HAD, IDE libérales...). L'Antenne régionale du CCLIN peut répondre à leur demande d'informations. Des sites spécialisés par Internet peuvent apporter des informations aux professionnels.

Q : comment le représentant des usagers peut-il trouver sa place dans un établissement hospitalier ?

R : Le représentant des usagers peut se rapprocher du directeur, du président de CLIN, du médecin hygiéniste, intervenir lors des réunions de la commission des relations avec les usagers et de la qualité de la prise en charge (CRUQ) et du CLIN. Le représentant des usagers peut également donner également une lecture critique du livret.

Q : quel est le coût d'une infection nosocomiale ?

R : il n'y a pas d'analyse exacte mais le coût d'une infection nosocomiale dépend de plusieurs paramètres : coût des frais médicaux, des soins, de la durée de prolongation d'hospitalisation... des conséquences physiques, sociales...sans compter le préjudice moral...

Q : que devient l'épidémie à *Clostridium difficile* ?

R : l'InVS affiche un retour à la normale, mais les différents réseaux restent vigilants et continuent une surveillance.

Q : qu'en est-il de la pharmacovigilance ?

R : la pharmacovigilance ne dépend pas de l'InVS mais de l'Afssaps dont voici le lien Internet : <http://afssaps.sante.fr/>

Q : la limite inférieure de consommation des solutions hydro alcooliques est connue mais quelle est la limite maximale ?

R : dans un premier temps, un niveau minimum a été défini par type d'activité et dépasser ce niveau reste un objectif. Des études sont en cours pour affiner ces limites de consommation, qui resteront des limites basses.

Q : quel impact peuvent avoir la nouvelle gouvernance et la nouvelle tarification à l'activité (T2A) ?

R : le « turn over » plus important des patients en court séjour restera possible en l'absence d'infection. Une prolongation de l'hospitalisation sera effectivement préjudiciable à l'activité d'un service.

A la fin de la réunion, Madame le Docteur Blanckaert remercie les intervenants pour la qualité de leurs prestations et les représentants des usagers pour leur active participation. Restant à leur disposition pour répondre à leurs questions, Madame le Docteur Blanckaert donne rendez-vous en 2009 pour la prochaine réunion annuelle.